

**SOLHYDCRETE SCC-06****SECTION 1: IDENTIFICATION**

|                                         |                                                                                                                             |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Identificateur du produit               | SOLHYDCRETE SCC-06                                                                                                          |
| Autres moyens d'identification          | SOL-CRETE-SCC06                                                                                                             |
| Usage recommandé                        | BETON DE RÉPARATION DE CIMENT À BASE DE CIMENT PORTLAND. BMQ SOLUTIONS, 1522 Boulevard des Laurentides, Laval, Qc, H7M 2N7, |
| Identificateur du fabricant/fournisseur | Marc Charlebois, 877-267-7249                                                                                               |
| Identificateur du fournisseur           | BMQ SOLUTIONS, 1522 Boulevard des Laurentides, Laval, Qc, H7M 2N7, Marc Charlebois, 877-267-7249                            |
| Numéro de téléphone d'urgence           | Marc Charlebois, 514-705-7198, 24 Heures / 7 Jours<br>CANUTEC, 613-996-6666, 24HR/7Jours                                    |
| Numéro de la FDS                        | 0195                                                                                                                        |
| Date de préparation                     | le 16 mai, 2016                                                                                                             |

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

**Classification**

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation respiratoire - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1; Cancérogénicité - catégorie 1A; Toxicité pour la reproduction - catégorie 1B; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées - catégorie 1

**Éléments d'étiquetage**

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut provoquer le cancer.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Peut irriter les voies respiratoires.

Prévention :

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Ne pas respirer poussières.

Intervention :

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Identificateur du produit : SOLHYDCRETE SCC-06

FDS No.: 0195

Date de préparation le 16 mai, 2016

Rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau/

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

#### **Autres dangers**

Ce produit contient des ingrédients -en poudre- qui sont suspect de causer le cancer Lorsqu'il y a une surexposition à la poudre.

### **SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Mélange:

| Nom chimique    | Numéro de CAS | %   | Autres identificateurs |
|-----------------|---------------|-----|------------------------|
| Silice, quartz  | 14808-60-7    | <88 |                        |
| Ciment Portland | 65997-15-1    | <18 |                        |

### **SECTION 4: PREMIERS SOINS**

#### **Mesures de premiers soins**

##### **Inhalation**

Transporter à l'air frais. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise. Peut causer une irritation des voies respiratoires ou des lésions pulmonaires éviter tout contact bouche-à-bouche en utilisant un dispositif de protection.

##### **Contact avec la peau**

Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin. Si l'abrasion ou des brûlures, consulter un médecin pour les expositions graves; passer sous la douche de sécurité après avoir retiré les vêtements. Un traitement spécifique est nécessaire. Pour des éruptions cutanées, des brûlures, la dermatite et l'exposition prolongée sans protection au ciment mouillé consulter un médecin.

##### **Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin. Consulter un médecin pour l'abrasion et des brûlures.

##### **Ingestion**

Faire boire plusieurs verres d'eau, si elle est consciente ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Si le vomissement est inévitable, empêcher l'aspiration en tenant la tête de la victime sous le genou appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

#### **Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

En cas de contact avec les yeux : peut causer des brûlures thermiques provenant de la chaleur libérée au contact de l'eau. Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures. En cas de contact avec la peau : peut provoquer une irritation cutanée et oculaire peut causer des brûlures en présence d'humidité ne permettent pas produit à durcir ou à avoir un contact prolongé avec la peau ou autour des parties du corps en cas d'inhalation : peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Dans de rares cas, peut causer de l'asthme ou une réaction semblable à de l'asthme. Peut causer de graves lésions pulmonaires. Peut provoquer une irritation et de l'action corrosive dans la bouche, les tissus de l'estomac et du tube digestif.

Identificateur du produit : SOLHYDCRETE SCC-06

FDS No.: 0195

Date de préparation le 16 mai, 2016

Page 02 de 07

## **Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

### **Organes cibles**

Système respiratoire, yeux, peau.

### **Instructions particulières**

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

### **Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit**

Troubles respiratoires, troubles cutanés.

## **SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

### **Agents extincteurs**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

#### **Agents extincteurs inappropriés**

Aucun connu.

### **Dangers spécifiques du produit**

Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu.

Ne devrait pas dégager aucun produit de décomposition dangereux lors d'un incendie. peut inclure may pas limité au Oxydes de carbone.

### **Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers**

Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

### **Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Laisser le produit sécher et durcir.

### **Précautions relatives à l'environnement**

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Ne pas projeter d'eau sur le déversement ou la source du déversement. Éviter de produire de la poussière. Éviter de balayer à sec. Au besoin, utiliser un abat-poussière tel que l'eau. Ne pas utiliser d'air comprimé pour le nettoyage. Wear suitable protective equipment fuites et déversements mineurs : ne pas projeter d'eau sur le déversement ou la source du déversement. Recueillir au moyen d'une pelle, d'une écope ou d'un aspirateur HEPA approuvé et placer dans un récipient approprié en vue de l'élimination. Fuites ou déversements importants : endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Obtenir l'avis d'un expert avant de traiter le produit déversé avec d'autres produits chimiques afin de réduire les risques.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Éviter de produire de la poussière. Utiliser une ventilation adéquate et employé une protection respiratoire si il y a présence de poussière ou vapeurs éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de respirer ce produit. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Éviter les températures ambiantes élevées et de l'humidité.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage**

Protéger des conditions énumérées à la rubrique Conditions à éviter de la Section 10 (Stabilité et réactivité). Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Éviter l'accumulation de poussières conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

## **SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

| Nom chimique    | ACGIH TLV®             |      | OSHA PEL             |         | AIHA WEEL |     |
|-----------------|------------------------|------|----------------------|---------|-----------|-----|
|                 | TWA                    | STEL | TWA                  | Ceiling | 8-hr TWA  | TWA |
| Silice, quartz  | 0.025 mg/m3<br>A2 RSEN |      | 0.1 mg/m3            |         |           |     |
| Ciment Portland | 1 mg/m3 (E)<br>RSEN    |      | 15 mg/m3<br>(E) RSEN |         |           |     |

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Gardez les limites d'exposition au-dessous des limites d'exposition recommandées gardez les niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition permettent utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Ventilation Spécial (local) sera nécessaire dans les zones où l'on prévoit des vapeurs à être évacuées prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

**Mesures de protection individuelle****Protection des yeux et du visage**

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

**Protection de la peau**

Porter des gants imperméables appropriés porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

**Protection des voies respiratoires**

Porter un respirateur à filtre de particules approuvé de NIOSH muni d'un filtre N95, R95 ou P95. When ventilation is inadequate porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni de filtres N100, R100 ou P100.

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Propriétés physiques et chimiques de base**

|                                                                            |                                                             |
|----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| <b>Apparence</b>                                                           | Poudre fine gris - brun sombre.                             |
| <b>Seuil olfactif</b>                                                      | Pas disponible                                              |
| <b>pH</b>                                                                  | 10.5 - 11.5                                                 |
| <b>Point de fusion/Point de congélation</b>                                | Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)       |
| <b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>                  | Pas disponible                                              |
| <b>Point d'éclair</b>                                                      | Sans objet                                                  |
| <b>Taux d'évaporation</b>                                                  | Sans objet                                                  |
| <b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>                                     | Ne brûle pas.                                               |
| <b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b> | Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)            |
| <b>Tension de vapeur</b>                                                   | Sans objet                                                  |
| <b>Densité de vapeur</b>                                                   | Pas disponible                                              |
| <b>Densité relative (eau = 1)</b>                                          | 2.7 - 3.0 à 20 °C                                           |
| <b>Solubilité</b>                                                          | Dispersible dans l'eau; Sans objet (dans d'autres liquides) |
| <b>Température d'auto-inflammation</b>                                     | Sans objet                                                  |
| <b>Température de décomposition</b>                                        | Pas disponible                                              |
| <b>Autres informations</b>                                                 |                                                             |
| <b>État physique</b>                                                       | Solide                                                      |

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité**

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Identificateur du produit : SOLHYDCRETE SCC-06

FDS No.: 0195

Date de préparation le 16 mai, 2016

Page 04 de 07

**Stabilité chimique**

Habituellement stable. Garder dans un endroit sec.

**Risque de réactions dangereuses**

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

**Conditions à éviter**

Hautes températures. Chaleur. Eau, teneur en eau ou humidité.

**Matériaux incompatibles**

Forme des produits chimiques corrosifs au contact de : eau.

**Produits de décomposition dangereux**

Pourrait inclure, mais pas limité à: la production d'oxydes de carbone.

**SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES****Voies d'exposition probables**

Inhalation; contact avec la peau; absorption par la peau; contact oculaire; ingestion.

**Toxicité aiguë**

| Nom chimique   | CL50 | DL50 (orale)                | DL50 (cutanée) |
|----------------|------|-----------------------------|----------------|
| Silice, quartz |      | 500 mg/kg (rat) (poussière) |                |

**Corrosion/Irritation cutanée**

Peut causer une irritation modérée à sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. Peut brûler la peau. Peut causer des cicatrices permanentes.

**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire**

Peut causer une grave affection oculaire selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. Symptômes incluent des yeux rouges, douloureux, et larmoyants. Peut causer des dommages à la cornée ou de la cécité.

**Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique****Inhalation**

Peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Peut causer une maladie pulmonaire grave silicose aiguë symptômes de l'essoufflement, la fièvre, la toux et la perte de poids, pourrait causer la mort.

**Absorption par la peau**

Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation. Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons. Brûlures thermiques causées par la chaleur dégagée pendant la réaction avec l'eau.

**Ingestion**

Peut causer irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

**Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

Peut causer irritation de l'appareil respiratoire. On a observé des cas de lésions des voies respiratoires. Maladie pulmonaire silicose.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Peut causer de graves symptômes semblables à de l'asthme (sensibilisation des voies respiratoires) selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. Chez les personnes sensibilisées, l'exposition à une très petite quantité de produit peut causer des symptômes qui comprennent un sifflement, une difficulté respiratoire, des éternuements et un écoulement ou une congestion nasale. Peut causer la mort. Les symptômes peuvent se manifester immédiatement après l'exposition ou des heures plus tard. Des expositions répétées vont aggraver la réaction.

**Cancérogénicité**

| Nom chimique    | CIRC     | ACGIH® | NTP | OSHA |
|-----------------|----------|--------|-----|------|
| Silice, quartz  | Groupe 1 | A2     |     |      |
| Ciment Portland |          | A4     |     |      |

Peut causer le cancer, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables. Reconnu(e) comme pouvant causer : cancer du poumon.

## Toxicité pour la reproduction

### Développement de la progéniture

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

### Fonction sexuelle et la fertilité

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

### Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Aucun renseignement n'a été trouvé. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

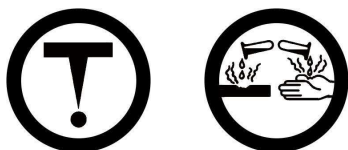
## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

CE produit est classifié selon les critères de matières dangereuses de la liste de la réglementation des Produits dangereux.

#### Canada

##### Classification SIMDUT 1988



Catégorie D2A; D2B      Catégorie E

D2A - Matières très toxiques (Toxicité chronique); D2B - Matières toxiques (Irritation de la peau; Irritation des yeux); E - Matières corrosives

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Cote de danger NFPA**    **Santé - 1**      **Inflammabilité - 0**      **Instabilité - 0**

**FDS préparée par**      BMQ SOLUTIONS

**Numéro de téléphone**    877-267-7249

**Date de préparation**    le 16 mai, 2016

Identificateur du produit :    SOLHYDCRETE SCC-06

FDS No.:                        0195

Date de préparation            le 16 mai, 2016

**Date de la plus  
récente version  
révisée**

le 30 juin, 2016

**Signification des  
abréviations**

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA® = AIHA®  
Guideline Foundation. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis  
Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

**Références**

**Avis**

Nous croyons les renseignements ci haut exacts. Cependant, nous déclinons toute  
responsabilité quant a la fiabilité et l'utilisation de ces derniers

---

Identificateur du produit : SOLHYDCRETE SCC-06

FDS No.: 0195

Page 07 de 07

Date de préparation le 16 mai, 2016